REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DU CONSEIL
-:-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-:-

DECRET N° 231 / PC-SGG

ANNEE 1965
-:-

LE PRESIDENT DU CONSEIL CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Monsieur Alexandre ADANDE, Garde des Sceaux Ministre de la Justice et de la Législation, assure l'intérim du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, pendant l'absence de Mr François APLOGAN, pour compter du 2 Juillet 1965.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à Cotonou, le 7 JUILLET 1965

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Ampliations :

PR 4
PC 6
MJL 2
MFAEP 2
Ministères 7
SGG 4
JORD 1